Département de la Nature et des Forêts

RW/933/2026/3250/18165/3

Lot 3

Les plages de semis sont à préserver. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. Débitage du houppier sur place. Abattage suivant direction indiquée sur les bois concernés. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Les bois de plus de 100 cm de circonférence portant une seule flache surmontée d'un chiffre romain tracé à la griffe sur deux faces opposées ("bois marchands") ne font pas partie de la vente.

Nombre d'arbres total	64	--
Volume grumes	12,530	m³
Volume houppiers	6,000	m³
Volume total	18,530	m³
Cube moyen	196	dm³
Circonférence moyenne	45,469	cm
Surface de coupe	10,206	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	LAUNEUX - cpe 12	--
Vente	Commune de HOUFFALIZE Mardi 17 novembre 2026 à 19:00 Salle du Conseil Communal	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Hêtre Amélioration Chauffage Normal		**Bouleau** Amélioration Chauffage Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m^3)	Nbre	Vol.(m^3)
25	5		12	
35	7	0,334	17	0,809
45	8		7	
55	3	0,993	-	0,609
65	1	0,233	-	
165	1		-	
175	1	3,773	-	
195	1	2,753	-	
205	1	3,026	-	
Total grumes	**28**	**11,112**	**36**	**1,418**
Houppiers/Taillis	-	**6,000**	-	